

Projet assciatif 2025 - 2030



Sommire

1. Édito du président	3
2. Préambule	4
3. Notre histoire	6
4. Notre territoire d'intervention	7
5. Raison d'être et valeurs	8
6. Principes d'action	12
7. Notre offre de services	14
8. Organisation et gouvernance	15
9. Diagnostic et publics cibles	18
 10. Vision et orientations stratégiques 2025–2030 Axe 1 – Orientations et objectifs pour les jeunes Axe 2 – Orientations et objectifs pour les employeurs Axe 3 – Orientations et objectifs pour les partenaires Axe 4 - Orientations et objectifs pour les collaborateurs 	22
11. Valorisation et communication	27
12. Modalités de suivi et d'évaluation	29
13. Conclusion	31

1. Edito du président

Mesdames, Messieurs,

Depuis 35 ans, la Mission Locale Bassin Thiernois accompagne les jeunes de notre territoire dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Elle est devenue un lieu d'accueil, de confiance et de soutien, mais aussi un acteur reconnu de la coopération territoriale, toujours mobilisé au service de la jeunesse.

Aujourd'hui, avec l'élaboration du premier projet associatif de la Mission Locale Bassin Thiernois, une étape historique s'ouvre. Impulsé par la dynamique nationale de labellisation, ce projet formalise pour la première fois notre vision commune, nos orientations stratégiques et les valeurs qui nous animent depuis l'origine.

Ces valeurs, qui constituent notre boussole, sont simples et essentielles : accueillir chaque jeune avec respect et bienveillance, garantir à tous une égalité d'accès et une équité de traitement, privilégier l'écoute, l'échange et le partage, agir dans un esprit de coopération avec nos partenaires, et rester en permanence dans une démarche d'adaptation et d'innovation. Elles traduisent notre ambition d'être un lieu ressources reconnu sur le territoire et d'accompagner chaque jeune de manière globale, jusqu'à son autonomie.

Je tiens à saluer l'engagement des administrateurs bénévoles, qui assurent depuis 35 ans la vitalité de notre gouvernance associative, ainsi que celui de l'équipe salariée, dont le professionnalisme et l'investissement quotidien sont la clé de nos réussites pour les jeunes et pour le territoire. J'adresse également mes remerciements à nos partenaires institutionnels, économiques et associatifs, qui, par leur coopération, nous permettent d'agir avec force et pertinence.

Ce premier projet associatif est à la fois une exigence et une opportunité : une exigence, car il nous engage collectivement à rendre des comptes sur notre action ; et une opportunité, car il renforce notre identité, notre lisibilité et notre rôle d'acteur pivot de l'insertion des jeunes.

Avec conviction et détermination, nous poursuivrons notre mission : permettre à chaque jeune du Bassin Thiernois de trouver sa place, de construire son avenir et de devenir pleinement acteur de sa vie et de notre territoire.

Stéphane RODIER

Président de la Mission Locale Bassin Thiernois

2. Préambule

La Mission Locale Bassin Thiernois est une association loi 1901 implantée au cœur d'un territoire contrasté, qui recouvre **45 communes** réparties sur trois communautés de communes. Depuis sa création, elle poursuit une mission essentielle de service public : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans révolus dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en tenant compte de leurs besoins spécifiques, de leurs difficultés, mais aussi de leurs aspirations. Elle se positionne ainsi comme un acteur pivot de proximité, capable de répondre à la diversité des situations rencontrées par la jeunesse locale.



Le Bassin Thiernois est un territoire singulier, marqué par un héritage industriel fort, un tissu économique composé majoritairement de PME et d'entreprises de sous-traitance, mais aussi par des fragilités structurelles persistantes. Le diagnostic territorial partagé de 2025 met en évidence plusieurs réalités préoccupantes : une précarité sociale durable, un accès dégradé aux soins et à la santé mentale, une mobilité restreinte, une crise de l'accès au logement, et une proportion élevée de jeunes en situation de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation).

Ces constats ne sont pas de simples statistiques : ils traduisent les obstacles concrets que rencontrent les jeunes du territoire dans leur chemin vers l'autonomie. Derrière les chiffres, il y a des visages, des parcours interrompus, des découragements, mais aussi des envies d'avenir et une volonté de s'inscrire dans une trajectoire positive.

Dans ce contexte, la Mission Locale se doit d'être un lieu ressource, accessible et bienveillant, qui accueille sans condition tous les jeunes, quels que soient leur parcours ou leur lieu de résidence. Elle constitue souvent le premier, voire le seul, interlocuteur institutionnel vers lequel les jeunes peuvent se tourner lorsqu'ils se trouvent en difficulté. C'est pourquoi son rôle dépasse largement l'accompagnement vers l'emploi : il s'agit d'un accompagnement global, qui prend en compte toutes les dimensions de la vie des jeunes – emploi, formation, logement, santé, mobilité, citoyenneté – dans une logique de parcours cohérent et sécurisé.



2. Préambule

Le présent projet associatif, adopté par le Conseil d'administration le 14 novembre 2025 pour la période 2025–2030, constitue le socle stratégique de l'action de la Mission Locale Bassin Thiernois. Il définit la raison d'être de l'association, ses valeurs fondatrices, ses grandes orientations et les principes qui guident son intervention auprès des jeunes et des partenaires.

Ce projet a été travaillé en parallèle du diagnostic territorial partagé, afin d'assurer une cohérence entre l'analyse des besoins du territoire et la définition des orientations stratégiques. Il a été co-construit, partagé et amendé avec l'équipe, les élus, les administrateurs, les partenaires, les financeurs et les jeunes eux-mêmes, au travers de différents formats (commissions de travail, réunions d'équipe, ateliers participatifs).

Les principales étapes de validation ont été :

- L'Assemblée Générale extraordinaire du 12 avril 2024 consacrée à la labellisation,
- Les Conseils d'administration du 4 juillet 2024, du 30 septembre 2024, du 15 janvier 2025 et du 11 avril 2025,
- Les ateliers avec les jeunes et les conseillers animés par des prestataires en décembre 2024.
- Les réunions de travail régulières avec l'équipe et la direction de décembre 2023 à juin 2025.

En ce sens, ce projet associatif n'est pas seulement un document institutionnel : c'est une boussole collective qui engage la gouvernance, l'équipe salariée et les partenaires dans une même direction, au service de la jeunesse du Bassin Thiernois. Il porte l'ambition de renforcer l'égalité d'accès aux droits, de donner à chaque jeune la possibilité de construire son projet de vie et de contribuer ainsi à la vitalité et à l'avenir du territoire.



3. Notre histoire

1981

Rapport Schwartz sur l'insertion des **jeunes**

Ordonnance de création des PAIO (Points d'accueil, d'information et d'orientation) et des missions locales

Conseil National des missions locales

1990

la Mission Locale de

Charte des missions locales « Construire ensemble une place pour tous les jeunes »

2005

Protocole des Missions Locales



Les Missions locales sont reconnues comme Service public de l'emploi

2001

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

1998

RACE (Trajet d'accès à l'emploi) Premier programme d'accompagnement renforcé

CIVIS

(Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale)

EAV (Emplois d'Avenir)



2013

2013

CEP (conseil en évolution professionnelle)

2017

PACEA: Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie

Généralisation de la Garantie Jeunes

2014

au 20 rue des docteurs **Dumas à Thiers**

2014)

Nouveau système d'information I-MILO

Cadre commun de référence des missions locales

Mise en place de l'obligation de Formation

2022

Déploiement CEJ (Contrat d'Engagement Jeune)

Contrat

Début du processus de labellisation des Missions

> locales selon leur référentiel

2023

2024

de Labellisation de la

Les Missions locales intègrent le réseau pour l'emploi (Loi plein emploi)

2023

Mise en œuvre du réseau pour l'emploi au 1er janvier

2025

écoute psy

Pates nationales

4. Notre territoire dintervention



Le territoire d'intervention de la Mission locale Bassin Thiernois ne correspond à aucun périmètre administratif, pas même celui de l'arrondissement de Thiers. Il est lié à l'histoire du territoire et de ses bassins de vie et se compose d'un total de **45 communes relevant de trois communautés de communes.**



Communauté de communes Thiers, Dore et Montagne en totalité, soit 30 communes Communauté de communes **Entre Dore et Allier** en majorité mais pas en totalité, soit 10 communes

Communauté de communes **Plaine Limagne** en minorité, soit 5 communes.

Le périmètre d'intervention de la Mission locale Bassin Thiernois couvre 45 communes réparties sur 3 EPCI : Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, et Plaine Limagne.

5. Raison d'être et valeurs

La Mission Locale Bassin Thiernois s'inscrit dans une histoire et un contexte particulier. Son territoire d'intervention, qui couvre 45 communes au carrefour de trois intercommunalités, est à la fois riche de son patrimoine industriel, artisanal et culturel, et fragilisé par des déséquilibres sociaux, économiques et démographiques. Dans ce cadre, la Mission Locale s'est donné une raison d'être claire et ambitieuse : assurer à chaque jeune, sans distinction, un accès égal à l'accompagnement, aux droits et aux opportunités nécessaires pour construire son projet de vie et accéder à une insertion sociale et professionnelle durable.

Cette raison d'être se traduit au quotidien par une mission de proximité : accueillir, écouter, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, déscolarisés ou en difficulté, pour les aider à franchir les obstacles qui se dressent sur leur chemin. L'action de la Mission Locale ne se limite pas à l'emploi. Elle englobe toutes les dimensions de la vie des jeunes : l'accès à la formation, au logement, à la santé, à la mobilité, mais aussi la citoyenneté, la culture et le sport. Cette vision globale permet de prendre en compte le jeune dans sa totalité, et pas seulement dans son rôle de futur travailleur.

En affirmant cette raison d'être, la Mission Locale réaffirme sa spécificité : elle n'est pas un organisme d'insertion parmi d'autres, mais un acteur pivot, capable de coordonner des réponses adaptées avec l'ensemble des partenaires du territoire. Elle porte l'ambition de contribuer à l'équité sociale, au développement local et à la cohésion des 45 communes de son périmètre.

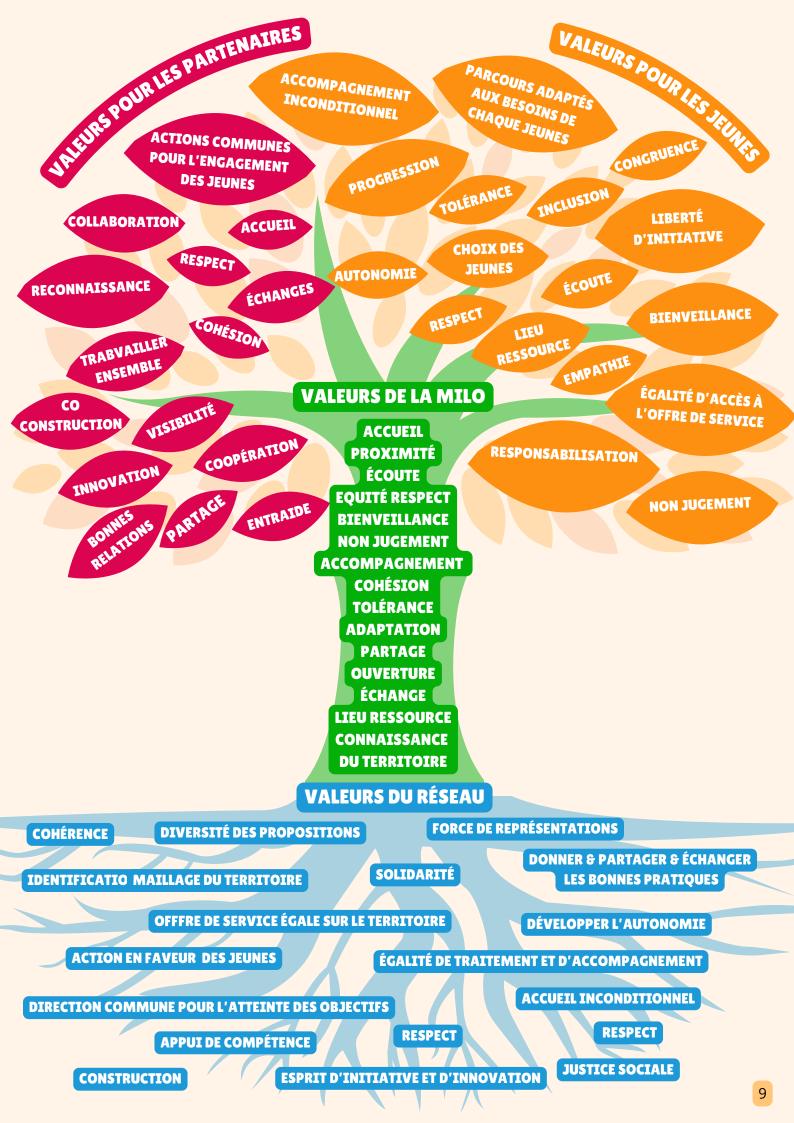
Des valeurs partagées comme fondement de l'action

La Mission Locale Bassin Thiernois s'appuie sur un socle de valeurs partagées, issues d'une réflexion collective conduite avec ses équipes, ses administrateurs, ses partenaires et les jeunes eux-mêmes. Ces valeurs ne sont pas de simples principes théoriques : elles guident concrètement les pratiques quotidiennes, les choix stratégiques et les relations avec les jeunes et les partenaires.

L'arbre des valeurs de la Mission Locale Bassin Thiernois symbolise notre identité et la dynamique collective qui quide nos actions.

- Le tronc représente les valeurs fondatrices de la Mission Locale. C'est à partir de ce socle que s'articulent nos pratiques et que se construit notre projet associatif.
- Les racines incarnent les valeurs du réseau des Missions Locales. Elles sont notre ancrage commun, ce qui nous relie à une histoire et à une mission partagée à l'échelle nationale, garantissant cohérence et continuité dans l'action.
- Les feuilles rouges traduisent les valeurs portées pour nos partenaires. Elles rappellent notre volonté de construire ensemble, dans la coopération, la confiance et la reconnaissance mutuelle, afin de développer des actions communes au service des parcours des jeunes.
- Les feuilles oranges représentent les valeurs pour les jeunes. Elles illustrent l'esprit d'accompagnement inconditionnel que nous portons. Ces valeurs traduisent notre engagement à offrir un accompagnement respectueux des choix et des parcours de chacun.

Ainsi, cet arbre illustre graphiquement la vision de la Mission Locale : un lieu ressource, ouvert, inclusif, où les valeurs partagées irriguent toutes nos actions et assurent une continuité entre les jeunes, les partenaires et le réseau.



RESPECT ET BIENVEILLANCE

Chaque jeune accueilli est considéré dans sa singularité, avec ses forces et ses fragilités, sans jugement. L'écoute active, la disponibilité et la bienveillance constituent le socle de la relation de confiance nécessaire pour accompagner vers l'autonomie.

ÉGALITÉ D'ACCÈS ET ÉQUITÉ DE TRAITEMENT

Sur un territoire marqué par de fortes inégalités sociales et géographiques, la Mission Locale garantit à chaque jeune un accès identique à l'offre de services, quel que soit son lieu de résidence. Cette exigence d'égalité se conjugue avec une recherche constante d'équité : adapter l'accompagnement en fonction des besoins, afin que chacun dispose des mêmes chances de réussite.

ACCOMPAGNEMENT GLOBAL VERS L'AUTONOMIE

La Mission Locale refuse une vision fragmentée de l'insertion. Un emploi durable ne peut être atteint si les freins liés à la santé, au logement, à la mobilité ou à la confiance en soi ne sont pas levés. L'accompagnement est donc pensé de manière globale, progressive et individualisée, dans le but de conduire chaque jeune vers l'autonomie et l'émancipation.

COOPÉRATION ET PARTAGE

L'efficacité de l'action repose sur la capacité à **travailler ensemble**. La Mission Locale développe un maillage partenarial dense : acteurs institutionnels, collectivités locales, associations, entreprises, structures de formation. Elle valorise également l'échange de pratiques et le partage d'expériences, tant en interne qu'avec les autres Missions Locales et les réseaux régionaux/nationaux.

INNOVATION ET ADAPTATION

Le territoire et la jeunesse évoluent rapidement. La Mission Locale doit faire preuve d'agilité pour ajuster ses méthodes, expérimenter de nouvelles approches, innover dans ses outils et ses partenariats. L'innovation n'est pas une option, mais une nécessité pour rester en phase avec les attentes des jeunes et les transformations sociales, économiques et numériques.

Des valeurs incarnées dans les pratiques

Ces valeurs prennent sens dans les pratiques quotidiennes :

- Un accueil inconditionnel des jeunes, sans distinction d'origine, de genre, de statut social ou de parcours.
- Une **présence territoriale renforcée**, avec des permanences dans six communes, pour réduire les inégalités géographiques et rendre le service accessible à tous.
- Des actions **d'aller-vers**, pour rejoindre les jeunes les plus éloignés des institutions, souvent invisibles.
- Des **parcours personnalisés**, adaptés aux besoins de chacun, construits avec et pour le jeune.
- Une **mobilisation des jeunes eux-même**s, considérés au-delà de leur statut de bénéficiaires, comme acteurs de leur insertion et citoyens à part entière.

Ces pratiques, adossées à des valeurs solides, permettent à la Mission Locale de construire une relation de confiance durable avec les jeunes et de jouer pleinement son rôle d'acteur ressource sur le territoire.



6. Principes d'action

La Mission Locale Bassin Thiernois se distingue par une approche singulière de l'accompagnement des jeunes, fondée sur des principes qui constituent le cœur de son identité et qui assurent la cohérence de ses actions. Ces principes, en lien direct avec les valeurs de l'association, structurent l'ensemble de l'intervention, qu'il s'agisse de l'accueil, du suivi individuel, des actions collectives ou du partenariat avec les acteurs du territoire. Ils garantissent que chaque jeune bénéficie d'un accompagnement de qualité, respectueux, équitable et adapté à ses besoins.

1. L'accompagnement global et individualisé

La Mission Locale défend une approche **globale** de l'insertion : l'accès à l'emploi ne peut être dissocié des autres dimensions de la vie des jeunes. L'accompagnement prend en compte la santé, le logement, la mobilité, les ressources financières, la vie sociale et citoyenne. Chaque parcours est conçu de manière **individualisée**, en fonction des besoins, du rythme et des aspirations du jeune. Ce principe se traduit par des parcours construits sur mesure, où l'écoute et la co-construction avec le jeune sont centrales.

2. L'accueil inconditionnel et le non-jugement

La porte de la Mission Locale est ouverte à tous les jeunes de 16 à 25 ans du territoire, sans condition d'origine, de diplôme, de statut social ou de situation personnelle. Cet accueil **inconditionnel** est un pilier de l'action, garantissant l'égalité d'accès aux services. Le principe de **non-jugement** permet d'instaurer une relation de confiance et de créer un espace sécurisant où chaque jeune peut exprimer ses difficultés, ses doutes et ses projets.

3. La proximité territoriale et l'égalité de service

Sur un territoire vaste et hétérogène, marqué par des disparités géographiques fortes entre zones rurales isolées et quartiers prioritaires, la Mission Locale s'engage à garantir une **égalité d'accès à son offre de service**. Cela se traduit par une présence renforcée sur le terrain : permanences dans six communes, interventions hors les murs, actions dans les établissements scolaires et les structures partenaires. L'objectif est de réduire les inégalités géographiques en allant au-devant des jeunes qui ne pourraient pas se déplacer facilement.

4. Le repérage et l'aller-vers

4

Beaucoup de jeunes en difficulté ne franchissent pas spontanément les portes de la Mission Locale. Pour les atteindre, il est indispensable de développer une stratégie d'aller-vers, en partenariat avec les associations, les travailleurs sociaux, les éducateurs, les établissements scolaires ou encore les clubs sportifs. Le repérage actif et l'animation de réseaux locaux permettent d'identifier les jeunes invisibles et de leur proposer un premier contact bienveillant.

5. Le partenariat et la co-construction

5

La Mission Locale ne peut agir seule : elle s'inscrit dans un écosystème partenarial dense, composé d'acteurs économiques, sociaux, éducatifs et institutionnels. Elle construit des actions collectives et des dispositifs en coconstruction avec ses partenaires, afin de répondre de manière coordonnée aux besoins des jeunes. Le travail en réseau, la mutualisation des compétences et le partage d'informations constituent des leviers essentiels d'efficacité.

6. La participation active des jeunes

6

Les jeunes ne sont pas seulement bénéficiaires de l'accompagnement : ils en sont aussi **acteurs**. La Mission Locale s'attache à valoriser leur expression, leur créativité et leur engagement. Des espaces de parole, des ateliers participatifs et des projets collectifs leur permettent de contribuer activement aux orientations et aux actions mises en œuvre. Cette participation renforce leur confiance en eux, développe leurs compétences sociales et citoyennes, et améliore la pertinence des actions de la Mission Locale.

En mettant en œuvre ces principes, la Mission Locale Bassin Thiernois construit une relation durable avec les jeunes, fondée sur la confiance, la réciprocité et l'engagement. Ils constituent le **fil conducteur** qui relie les valeurs de l'association aux orientations stratégiques, et qui assure la cohérence et l'efficacité de l'action au service de la 'eunesse et du territoire.

7. Notre offre de service

Pour un accompagnement global vers l'emploi et l'autonomie

Notre action s'adapte en permanence aux besoins des jeunes, mais aussi à ceux de nos partenaires et des employeurs du territoire. Elle repose sur une coopération étroite avec un large réseau d'acteurs institutionnels, associatifs, sanitaires, éducatifs, culturels et économiques.

Concrètement, la Mission Locale Bassin Thiernois propose une offre de services articulée autour de plusieurs leviers :

- La mise en œuvre des dispositifs nationaux d'accompagnement (PACEA, CEJ, parrainage, etc.), soutenue par l'État et les collectivités.
- La coopération avec les acteurs sociaux, sanitaires, éducatifs et culturels, afin d'assurer un accompagnement global, tenant compte de toutes les dimensions de la vie des jeunes.
- Le déploiement d'actions spécifiques en réponse aux appels à projets, permettant de cibler des besoins émergents ou des publics particuliers.
- La construction de solutions innovantes et évolutives, coconstruites avec les partenaires du territoire, pour répondre aux réalités locales et favoriser l'insertion durable des jeunes.

POUR LES JEUNES

- Repérer et mobiliser les jeunes du territoire
- · Accueillir, informer et orienter
- Accompagner à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours
- Apporter un appui à la recherche d'emploi et à l'intégration professionnelle

Domaines d'accompagnement :



POUR LES EMPLOYEURS

- Analyser les besoins en compétences
- Conseiller dans les démarches de recrutement
- Sécuriser les prises de poste
- Promouvoir les métiers et filières professionnelles
- Favoriser les liens entre jeunes et entreprises locales (visites, stages, forums, PMSMP)

Ainsi, l'offre de service de la Mission Locale se veut à la fois complète, flexible et partenariale, afin de garantir à chaque jeune et employeurs du Bassin Thiernois un accompagnement sur mesure, en phase avec les enjeux du territoire.



8. Organisation et gouvernance

La Mission Locale Bassin Thiernois, association loi 1901, s'appuie sur une gouvernance associative démocratique et une organisation interne structurée qui garantissent à la fois sa légitimité, son efficacité et sa proximité avec les jeunes. Son fonctionnement repose sur trois piliers complémentaires : la gouvernance associative, l'équipe salariée, et le réseau partenarial, qui constituent ensemble une gouvernance élargie au service des jeunes et du territoire.

La gouvernance associative

La Mission locale est composée des membres actifs (avec voix délibératives) et de membres associés (avec voix consultatives). Sa gouvernance est assurée par les **instances statutaires** :

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale (AG) réunit l'ensemble des membres de l'association. Elle définit les grandes orientations et valide les bilans d'activité et financiers. Elle constitue l'espace de débat démocratique et d'expression collective des choix stratégiques.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (CA) met en œuvre les orientations votées par l'AG. Il est composé de représentants d'élus locaux (siège de droit) de partenaires institutionnels, de représentants socio-économiques et de membres associatifs (sièges par candidature). Il garantit la pluralité des points de vue et l'ancrage territorial de la Mission Locale.

LE BINÔME PRÉSIDENT/DIRECTRICE

Avec l'appui technique de la directrice, le **Président Stéphane Rodier**, pilote au quotidien la mise en œuvre des décisions du CA et incarne la proximité et la réactivité de la gouvernance.

Cette gouvernance partagée permet à la Mission Locale de rester en phase avec les besoins du territoire et de garantir une vision collective de l'action en faveur des jeunes.



L'équipe salariée et l'organisation interne

Placée sous la responsabilité de la **directrice**, **Isabelle Dumas**, l'équipe salariée incarne la force opérationnelle de la Mission Locale. Elle se compose de professionnels aux compétences diversifiées, répartis selon plusieurs pôles :

ISABELLE DUMAS

Directrice

PEGGYGROSMOND

Assistante de direction référente DPO

Service Appui-Gestion

NINA BES

Chargée de communication

MANON FERNANDES DA SILVA

Alternante communication

NILALY

Chargée d'accueil

OUMAR MAKANERA

Assistant administratif

VINCENT NOUAILLE-DEGORCE

Psychologue

ROMAIN PEIRED

Informaticien

Service CEJ

PASCAL CARTIER

Conseiller CE.

EMELINE GIRONDE

Conseillère CEJ

LAURE LANTERI

Conseillère CE.

MARGAUX TARRERIAS

Chargée de projet

Service Apprentissage / Emploi

AKIM BANI

Conseiller apprentissage & obligation de formation

AGNÈS DELORME

Conseillère apprentissage & obligation de formation

FRANCK MÉLÉ

Conseiller emploi & accompagnement globa

Service Accompagnement global

SABRINA BORRALLO

Conseillère

PAULINE CAPPONI

Conseillère

VIRGINIE DESCHAMP

Conseillère

VIRGINIE DEVILLECHABROLLE

Conseillère

HERVÉ TORREGROSA

Conseiller

Cette organisation garantit **un accompagnement global, spécialisé et coordonné,** permettant de répondre à la diversité des situations des jeunes tout en favorisant le maillage partenarial, la cohésion interne et l'innovation.

Le réseau partenarial : une coopération renforcée

La Mission Locale ne peut agir seule : son efficacité repose sur un maillage partenarial dense. Ce réseau regroupe :

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES

Les institutions publiques (Union Européenne, État, Région, Département, communes, intercommunalités), qui apportent un soutien politique, financier et stratégique.

LES ACTEURS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Les acteurs de l'emploi et de la formation (France Travail, CFA, organismes de formation, branches professionnelles, entreprises locales), qui offrent des opportunités concrètes d'insertion.

LES PARTENAIRES SOCIAUX ET ASSOCIATIFS

Les partenaires sociaux et associatifs (associations de santé, structures de prévention, associations sportives et culturelles, structures d'aide au logement et à la mobilité), qui contribuent à l'accompagnement global.

LES RÉSEAUX DE COOPÉRATION

Les réseaux de coopération (UNML, AMILAURA, ANDML, etc.), qui favorisent le partage d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques.

Cette gouvernance élargie garantit une approche **cohérente**, **concertée et partagée**, au service des jeunes et de la vitalité du Bassin Thiernois.



9. Diagnostic et publics cibles

Un territoire marqué par des contrastes et des fragilités

Le Bassin Thiernois, territoire d'intervention de la Mission Locale, se compose de 45 communes réparties sur trois intercommunalités (Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, et Plaine Limagne). Ce périmètre, qui ne correspond à aucune entité administrative stricte, est le fruit d'une histoire industrielle et artisanale profondément marquée par la coutellerie et les savoir-faire de la métallurgie. Si ce territoire dispose d'atouts certains – une tradition artisanale reconnue, un tissu d'entreprises industrielles diversifiées, un patrimoine culturel fort, il est aussi caractérisé par des **inégalités sociales et territoriales persistantes**.

Le diagnostic territorial partagé de 2025 met en lumière des réalités préoccupantes :



- Précarité sociale durable : le revenu médian disponible (21 620 €) est inférieur aux moyennes départementale (23 060 €) et régionale (23 800€). Moins de la moitié des ménages sont imposables, traduisant un niveau de vie globalement plus faible.
- Vieillissement démographique : la part des jeunes est en recul, tandis que les pensions et retraites représentent une part importante du revenu des ménages.
- Concentration des difficultés dans certains quartiers: la ville de Thiers, notamment son Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (QPV Thiers—Le Moutier), cumule des indicateurs élevés de pauvreté, de chômage et de décrochage scolaire. À La Monnerie-Le-Montel, le centrebourg est désormais classé zone « vulnérable ».
- Fragilités sanitaires : désertification médicale, absence de pédopsychiatre depuis plusieurs années, hausse des troubles psychiques chez les jeunes, difficultés d'accès aux soins généraux et spécialisés.
- **Mobilité restreinte :** insuffisance des solutions de transport collectif ou solidaire, frein majeur à l'accès à l'emploi, à la formation et aux services.
- **Crise du logement :** manque de solutions accessibles pour les jeunes, difficultés d'autonomie résidentielle, précarité accentuée dans les QPV.

Ces éléments soulignent que le Bassin Thiernois, malgré ses richesses, reste un territoire où l'insertion sociale et professionnelle des jeunes est une épreuve quotidienne, nécessitant un accompagnement renforcé et adapté.

Une jeunesse particulièrement exposée

La situation des jeunes dans l'arrondissement de Thiers est particulièrement préoccupante :

- En 2020, **22,3 % des 15–29 ans** étaient en situation de NEET (ni en emploi, ni en études, ni en formation), contre 16,4 % en moyenne régionale.
- Les jeunes de 18 à 25 ans perçoivent en moyenne **10,8 €/h nets,** soit environ 1 500 € par mois à temps plein, un niveau inférieur à la moyenne régionale. Les jeunes femmes sont plus touchées, avec un écart salarial d'environ 30 à 60 € par mois dès le début de carrière.
- Le chômage des jeunes reste élevé : près de **20 % fin 2024,** malgré une amélioration relative par rapport à 2011.
- Les formes d'emploi précaires dominent : intérim, CDD courts, temps partiels subis. L'intérim, très présent localement, joue un rôle de sas d'entrée dans l'emploi mais ne garantit pas une stabilité durable.
- Le décrochage scolaire demeure préoccupant : près de **70 % des jeunes** accompagnés par la Mission Locale ont un niveau inférieur au baccalauréat, et 16 % n'ont aucun diplôme.

À cela s'ajoute la situation spécifique de certains publics :

Les jeunes issus des communautés de voyageurs, souvent sortis du système scolaire dès l'âge de 16 ans, sans qualification et avec des freins multiples (mobilité, santé, accès aux droits).

Les mineurs soumis à l'obligation de formation (16–18 ans), de plus en plus nombreux à solliciter la Mission Locale (12 % des jeunes en premier accueil en 2024, contre 5 % en 2019).

Les **jeunes en situation de vulnérabilité sociale** (issus des QPV ou des zones de revitalisation rurale – ZRR), qui représentent près de deux tiers des publics accompagnés.



Une fréquentation croissante de la Mission Locale

En 2024, la Mission Locale Bassin Thiernois a accompagné $\bf 1$ 130 jeunes, soit une augmentation de +7,3 % par rapport à 2023. Parmi eux :

- 358 étaient en **premier accueil** (+14 % par rapport à l'année précédente).
- Près de 50 % avaient entre 18 et 21 ans, 35 % entre 21 et 25 ans, 12 % étaient mineurs.
- La répartition filles/garçons reste équilibrée (avec respectivement 49 % et 51 %).
- 44 % des jeunes suivis étaient en situation de NEET.

Ces chiffres traduisent à la fois une **demande sociale croissante** et une **reconnaissance accrue** du rôle de la Mission Locale comme interlocuteur privilégié des jeunes et des institutions sur le territoire.

Les publics cibles de l'action

Au regard de ces constats, la Mission Locale Bassin Thiernois cible prioritairement :



- Les jeunes de **16 à 25 ans révolus**, déscolarisés ou rencontrant des difficultés d'insertion, conformément à l'article L.5314-2 du Code du Travail.
- Les mineurs soumis à l'obligation de formation (16– 18 ans), en situation de décrochage scolaire.
- Les jeunes NEET, cumulant plusieurs freins à l'insertion.
- Les **publics spécifiques** : jeunes issus des QPV, jeunes des zones rurales isolées, jeunes femmes confrontées à des discriminations à l'emploi, jeunes voyageurs.

La Mission Locale, dans le cadre des évolutions de ses missions de service public, peut également accompagner d'autres publics jeunes adultes, notamment dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle (CEP) ou de la Validation des acquis de l'expérience (VAE).



Enjeux pour l'avenir

Le diagnostic fait apparaître un double enjeu :

Répondre aux besoins immédiats des jeunes en matière d'accès à l'emploi, à la formation, au logement et à la santé, en levant les freins concrets qui les empêchent d'avancer.

Préparer l'avenir du territoire, en permettant aux jeunes de s'ancrer durablement, de participer à la vie citoyenne et de devenir des acteurs du développement local.

Ces constats nourrissent directement les **orientations stratégiques** présentées dans la partie suivante, et renforcent la conviction que l'action de la Mission Locale est indispensable pour la cohésion sociale et la vitalité du Bassin Thiernois.



10. Vision et orientations stratégiques 2025-2030

Une vision partagée pour la jeunesse du Bassin Thiernois

La Mission Locale Bassin Thiernois souhaite être reconnue, d'ici 2030, comme acteur pivot de l'accompagnement global des jeunes, garantissant à chacun un accès équitable aux droits, aux ressources et aux opportunités, et contribuant activement à l'attractivité et au développement du territoire.

Cette vision repose sur deux convictions fortes :

1

L'insertion des jeunes ne peut se réduire à l'emploi. Elle suppose une approche globale, intégrant toutes les dimensions de la vie (santé, logement, mobilité, citoyenneté).

2

La réussite des jeunes conditionne l'avenir du territoire. Investir dans leur autonomie, c'est préparer la vitalité économique, sociale et culturelle du Bassin Thiernois.

Pour concrétiser cette vision, 4 grands axes stratégiques guident l'action de la Mission Locale sur la période 2025–2030.

AXE 1 - ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES JEUNES

ORIENTATIONS POUR LES JEUNES A

- Valoriser la jeunesse : véhiculer une image positive et valorisante des jeunes, en reconnaissant leur potentiel, leurs compétences et leur rôle actif dans la société.
- Accompagner globalement et durablement : maintenir une approche intégrée (emploi, formation, santé, logement, mobilité, citoyenneté) afin de répondre aux besoins variés et évolutifs des jeunes.
- Garantir l'égalité d'accès aux droits et aux services : veiller à ce qu'aucun jeune ne soit écarté des dispositifs existants, en favorisant l'inclusion et la justice sociale.
- Être un repère sur le territoire : affirmer la Mission Locale comme un lieu ressource incontournable, identifié par les jeunes comme par les acteurs du territoire.

OBJECTIFS POUR LES JEUNES B

- Donner à chaque jeune les moyens de construire son autonomie, en proposant un accompagnement individualisé et de qualité, basé sur la confiance mutuelle.
- Continuer d'innover dans les actions proposées afin de rendre l'offre de services de la Mission Locale toujours plus dynamique, accessible et adaptée aux attentes des jeunes
- Communiquer et aller vers les jeunes qui ne fréquentent pas spontanément la Mission Locale afin de lutter contre le non-recours et réduire le nombre de « jeunes invisibles ».
- Faciliter l'accès aux droits : informer, orienter et accompagner les jeunes dans leurs démarches pour éviter le non-recours aux droits sociaux, administratifs et citoyens.
- Rendre l'offre plus accessible et compréhensible, en simplifiant la communication et en multipliant les canaux d'information.
- Lever les freins périphériques (mobilité, logement, santé, ressources, isolement, vision altérée du marche de l'emploi, etc.) qui entravent l'insertion sociale et professionnelle.
- Sécuriser les parcours en accompagnant les jeunes dans la durée, y compris après leur entrée en emploi ou en formation, pour prévenir les ruptures.
- Mieux informer sur les droits, les dispositifs et les opportunités, afin d'élargir les choix possibles et d'ouvrir des perspectives nouvelles.

AXE 2 - ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES EMPLOYEURS

ORIENTATIONS POUR LES EMPLOYEURS

- Renforcer la place de la Mission Locale comme partenaire privilégié du tissu économique local pour le recrutement et l'intégration des jeunes.
- Valoriser l'image et les compétences des jeunes auprès des entreprises, afin de lever les stéréotypes et de promouvoir leur potentiel.
- Accompagner les employeurs dans leurs pratiques RH pour favoriser l'insertion durable des jeunes et sécuriser les parcours.
- Développer des relations de proximité et de confiance avec les acteurs économiques du territoire, en particulier dans les secteurs porteurs et en tension.
- Structurer et formaliser l'engagement des entreprises via la charte « Je m'engage pour la jeunesse de mon territoire » afin de créer un réseau d'employeurs mobilisés autour de l'insertion.

OBJECTIFS POUR LES EMPLOYEURS 8

- Améliorer la connaissance réciproque entre employeurs et jeunes, en déconstruisant les préjugés et en favorisant la découverte mutuelle.
- Promouvoir une image positive des jeunes auprès des recruteurs, en mettant en avant leurs compétences, leurs atouts et leur adaptabilité.
- Appuyer les entreprises dans leurs recrutements en proposant des profils adaptés, en préparant les jeunes et en facilitant la mise en relation.
- Sécuriser l'intégration et le maintien dans l'emploi, en renforçant la médiation et le suivi post-recrutement pour limiter les ruptures.
- Développer une prospection ciblée et proactive, notamment auprès des entreprises locales, pour diversifier et accroître les opportunités d'emploi et d'alternance.
- Déployer et valoriser la charte entreprise, afin de formaliser l'engagement des employeurs, d'encourager les pratiques inclusives et de pérenniser un réseau d'entreprises partenaires.
- Être reconnu comme un acteur incontournable pour les employeurs dans la réponse à leurs besoins de main-d'œuvre et de compétences.

AXE 3 – ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES PARTENAIRES

ORIENTATIONS POUR LES PARTENAIRES B

- Affirmer la Mission Locale comme un acteur incontournable du territoire, garant de l'accompagnement global et de la coordination autour de la jeunesse.
- Renforcer les coopérations avec l'ensemble des partenaires (collectivités, associations, services publics, organismes de formation, structures de santé, bailleurs, acteurs de mobilité, etc.) pour répondre collectivement aux besoins des jeunes.
- Assurer la complémentarité des actions et éviter les doublons en s'appuyant sur les expertises de chacun.
- Donner de la lisibilité à l'offre de services partagée, afin que les jeunes et les acteurs du territoire identifient plus facilement les solutions disponibles.
- Valoriser et structurer les partenariats existants, en s'appuyant sur des conventions, chartes d'engagement ou démarches de coopération renforcée.

OBJECTIFS POUR LES PARTENAIRES 8

- Favoriser l'interconnaissance et la confiance mutuelle entre les acteurs pour renforcer la cohérence des parcours jeunes.
- Améliorer la circulation de l'information sur les droits, dispositifs et offres existantes, afin d'éviter le non-recours et de garantir une meilleure orientation des jeunes.
- Co-construire des solutions adaptées aux besoins émergents du territoire (santé mentale, fracture numérique, logement, mobilité, discriminations...).
- Développer des projets transversaux et innovants, en s'appuyant sur les ressources et expertises de chaque partenaire.
- Valoriser le rôle des partenaires dans l'accompagnement global, en les associant pleinement à la réussite des parcours jeunes.
- Formaliser et sécuriser les coopérations par le conventionnement, afin de pérenniser les engagements et de donner de la lisibilité aux partenariats.
- Être reconnu comme un assemblier territorial, capable de mobiliser et coordonner efficacement les acteurs locaux pour répondre de manière globale aux besoins de la jeunesse.

AXE 4 – ORIENTATIONS ET OBJECTIFS POUR LES COLLABORATEURS

ORIENTATIONS POUR LES COLLABORATEURS A

- Développer les compétences pour répondre aux évolutions sociales, économiques, numériques et environnementales.
- Renforcer la cohésion et la transversalité afin de consolider l'identité collective et favoriser le travail en réseau.
- Garantir la qualité de vie au travail pour préserver l'engagement et prévenir l'usure professionnelle.
- Valoriser l'expertise et l'investissement des collaborateurs, en interne comme en externe.
- Encourager l'innovation et l'expérimentation, en donnant la possibilité à chacun de contribuer à l'évolution des pratiques.

OBJECTIFS POUR LES COLLABORATEURS A

- Développer en continu les compétences de l'équipe pour répondre aux évolutions sociales, économiques et numériques.
- Renforcer la cohésion interne et la dynamique collective.
- Garantir un environnement de travail favorable à la motivation, à la santé et à l'équilibre de vie.
- Valoriser l'expertise de l'équipe et reconnaître son rôle dans la réussite du projet associatif et du plan d'amélioration continue.
- Favoriser l'innovation et l'expérimentation au sein de l'équipe.

Les orientations et objectifs présentés pour les jeunes, les employeurs, les partenaires et les collaborateurs traduisent la volonté de la Mission Locale Bassin Thiernois d'affirmer son rôle d'acteur central de l'insertion sociale et professionnelle sur son territoire.

En valorisant la jeunesse, en consolidant les relations avec le tissu économique et en renforçant les coopérations avec l'ensemble des partenaires, la Mission Locale se positionne comme un assemblier territorial, capable de mobiliser et de coordonner efficacement les acteurs locaux pour répondre aux besoins multiples des jeunes.

Ce projet associatif constitue ainsi le cadre stratégique de référence pour les années à venir. Sa mise en œuvre opérationnelle fera l'objet d'un plan d'action pluriannuel distinct, construit en concertation avec la gouvernance, l'équipe et les partenaires, afin de décliner concrètement les orientations définies dans ce document.



11. Valorisation et communication

Un projet associatif ne prend toute sa valeur que s'il est approprié par ceux qui le portent et partagé avec ceux à qui il s'adresse. La Mission Locale Bassin Thiernois a donc fait de la valorisation et de la communication un axe essentiel de son déploiement. L'enjeu est double :

1

Renforcer la cohésion interne en donnant du sens aux actions de l'équipe autour d'un cadre commun.

2

Accroître la visibilité et la reconnaissance externe de la Mission Locale, auprès des jeunes, des partenaires et des financeurs, en affirmant sa spécificité et sa légitimité.

1. L'accompagnement global et individualisé

Le projet associatif est d'abord un outil de **cohésion interne**. Il sera présenté et discuté en profondeur lors de temps collectifs avec l'équipe (séminaires, réunions plénières), afin que chacun s'en approprie les principes et les traduise dans sa pratique quotidienne.

Des supports pédagogiques (synthèse visuelle, fiche repère, affiches dans les locaux) permettront de rappeler les valeurs et orientations.





2. Une communication externe vers les jeunes et le grand public

2

Pour être crédible, le projet doit être accessible aux jeunes eux-mêmes. Une version synthétique, sous forme de brochure de 2 pages et d'infographie, sera diffusée dans les locaux de la Mission Locale, lors des permanences et des actions hors les murs. Elle rappellera les valeurs de la Mission Locale, les principaux axes d'action et les engagements concrets en faveur de la jeunesse. Des publications régulières sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) permettront d'illustrer, à travers des témoignages et des projets, comment le projet associatif se traduit concrètement dans la vie des jeunes.

La Mission Locale veillera également à une communication inclusive et accessible, adaptée à la diversité des jeunes (langage simple, visuels attractifs, supports numériques et papier).

3. Une diffusion institutionnelle auprès des partenaires et des financeurs

3

Le projet associatif est aussi un outil de **visibilité et de crédibilité institutionnelle**. Il sera présenté aux partenaires institutionnels (État, Région, Département, intercommunalités, communes) et diffusé aux acteurs socio-économiques et associatifs du territoire.

Un diaporama de présentation permettra d'animer des réunions partenariales et de donner à voir les grandes orientations de manière synthétique et dynamique. Cette valorisation contribuera à conforter la Mission Locale comme acteur pivot de l'insertion des jeunes et partenaire incontournable des politiques publiques locales.

4. Une image renforcée dans le réseau et sur le territoire

Au-delà de la communication directe, le projet associatif sera un support pour :

4

- Renforcer la participation de la Mission Locale aux réseaux régionaux et nationaux (ARML, UNML).
- Démontrer son utilité sociale lors des audits de labellisation.
- Valoriser le rôle de la Mission Locale comme acteur ressource et innovant, capable d'adapter ses méthodes aux besoins changeants du territoire.

En somme, la valorisation et la communication ne sont pas un simple volet accessoire : elles sont une **condition de réussite** du projet associatif. En donnant de la visibilité à ses valeurs et à ses actions, la Mission Locale consolide son image d'acteur de proximité, reconnu, fiable et engagé auprès de la jeunesse et de l'ensemble du Bassin Thiernois.

12. Modalités de suivi et dévaluation

L'évaluation est un levier essentiel de pilotage pour la Mission Locale Bassin Thiernois. Elle permet d'assurer la cohérence entre les valeurs, les orientations stratégiques et les actions mises en œuvre, tout présentant les avancées aux jeunes, aux partenaires et aux financeurs. Le suivi et l'évaluation s'appuient sur une organisation rigoureuse, une sélection d'indicateurs pertinents et une culture nouvelle de l'amélioration continue.

1. Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

INDICATEURS QUANTITATIFS:

- Nombre de jeunes accueillis et suivis.
- Taux de jeunes en situation de NEET à l'entrée et à la sortie.
- Taux de sorties positives (emploi durable, formation, alternance).
- Nombre de contrats signés (apprentissage, CDD, CDI).
- Nombre de jeunes ayant accédé à une solution logement.
- Nombre de jeunes accompagnés sur la mobilité (permis, transport solidaire, location scooters/vélos).
- Nombre de jeunes impliqués dans des projets citoyens.

INDICATEURS QUALITATIFS:

- Niveau de satisfaction des jeunes (enquêtes annuelles, témoignages, groupes de parole).
- Retours des partenaires institutionnels, associatifs et économiques.
- Études de cas et parcours exemplaires valorisant la diversité des réussites.
- Mesure du sentiment d'utilité sociale de la Mission Locale sur le territoire.

Ces indicateurs permettent de suivre à la fois les résultats immédiats (sorties emploi, accès aux droits) et les effets durables (autonomie, citoyenneté, intégration sociale).



2. Des instances de pilotage et de suivi

Le suivi du projet associatif repose sur une gouvernance claire et partagée :



- L'équipe salariée assure la collecte à travers les outils de suivi internes et les systèmes d'information (SI).
- Les jeunes et les partenaires sont associés à l'évaluation par le biais d'enquêtes de satisfaction et de temps de restitution.
- La chargée de projet centralise et analyse les données, produit des bilans intermédiaires et prépare les rapports d'activité.
- Le Conseil d'administration reçoit de la direction un bilan annuel détaillé et formule des recommandations pour ajuster la feuille de route.
- Les partenaires institutionnels et financiers (État, Région, Département, communes) sont destinataires d'un rapport annuel synthétique.

3. Une démarche qualité et d'amélioration continue

Au-delà du simple suivi des chiffres, la Mission Locale s'inscrit dans une véritable démarche qualité :



- Création d'un Copil de la démarche qualité tripartite, directrice, assistante de direction et chargée de projet, qui se réunira chaque semestre.
- o Organisation de **revues annuelles de la feuille de route,** intégrant des temps de réflexion avec le CA et avec l'équipe.
- o Identification régulière des points de progrès (nouveaux partenariats, adaptation de méthodes et de process de travail, innovations à tester).
- Développement d'une culture nouvelle **d'évaluation participative**, impliquant les jeunes et les partenaires dans l'analyse des résultats.

Cette démarche qualité permet à la Mission Locale de rester agile et réactive, tout en consolidant la confiance des financeurs et en démontrant son utilité sociale.

4. Une logique d'actualisation pluriannuelle

Conformément aux recommandations nationales, le projet associatif est révisé tous les 5 ans, tandis que la feuille de route est actualisée chaque année. Cette articulation garantit à la fois une stabilité stratégique et une capacité d'adaptation permanente face aux évolutions du contexte territorial et des besoins des jeunes.

11. Conclusion

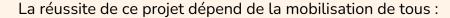


Le présent projet associatif, adopté pour la période 2025–2030, est bien plus qu'un document institutionnel : il constitue une **boussole collective** pour la Mission Locale Bassin Thiernois. Il traduit l'ambition d'une association ancrée dans son territoire, fidèle à ses valeurs, et tournée vers l'avenir de la jeunesse.

En affirmant sa raison d'être – donner à chaque jeune les moyens de construire son projet de vie et de trouver sa place dans la société – la Mission Locale réaffirme son rôle central dans l'accompagnement global et l'insertion sociale et professionnelle. Elle incarne un lieu d'accueil inconditionnel, de respect, de bienveillance et de justice sociale, où chaque jeune, quel que soit son parcours, peut être entendu, soutenu et accompagné.

Ce projet repose sur des orientations stratégiques claires: l'accès à l'emploi durable, la lutte contre les freins périphériques, la mobilité, la formation et l'orientation, la participation citoyenne des jeunes, ainsi que le renforcement de l'organisation interne. Ces priorités traduisent une vision ambitieuse mais réaliste: faire du Bassin Thiernois un territoire où chaque jeune peut trouver une opportunité, un soutien et un avenir.







- Les jeunes, acteurs de leur propre parcours, porteurs d'initiatives et de projets citoyens.
- L'équipe salariée, dont la compétence, l'engagement et la proximité constituent la force vive de la Mission Locale.
- La gouvernance associative (Conseil d'administration, Bureau, Assemblée générale), garante de la cohérence stratégique et de l'ancrage démocratique.
- Les partenaires institutionnels, économiques et associatifs, indispensables pour construire des réponses globales et concertées.

Ensemble, ces acteurs forment une communauté d'engagement au service de la jeunesse et du territoire.

Enfin, ce projet associatif n'est pas figé : il est conçu comme un document **vivant**, **évolutif et adaptable.** Il fera l'objet d'une actualisation annuelle *via* la feuille de route, et d'une révision complète tous les cinq ans, afin de rester en phase avec les besoins des jeunes et les évolutions du territoire.

Ainsi, la Mission Locale Bassin Thiernois s'engage, avec ses valeurs et ses partenaires, à poursuivre un objectif simple et essentiel : accompagner chaque jeune vers l'autonomie, l'insertion et la citoyenneté, en contribuant à un territoire plus solidaire, plus inclusif et plus dynamique.

